

**Intitulé du projet :** Projet d'appui à la réponse Covid-19 au Sénégal

**Numéro du projet :** 00 120 680

**Partenaire d'implémentation :** PNUD

**Date de démarrage :** mars 2020

**Date d'achèvement :** décembre 2021

### Description succincte

L'avènement de la pandémie Covid-19, présente dans la majorité des pays du monde, a conduit le PNUD Sénégal à apporter sa contribution au Gouvernement du Sénégal à ses efforts de riposte à travers ce projet.

La mise en œuvre de l'assistance technique et financière s'articulera autour des axes suivants:

- Composante 1 : Appui au procurement santé ;
- Composante 2 : Appui au renforcement du système sécuritaire ;
- Composante 3 : Appui à la continuité du service public ;
- Composante 4 : Appui à la réponse territoriale

Effet contribuant (PNUAD/DPP, DPR ou DPM) :

**Effet 5 :** Les populations les plus vulnérables ont un meilleur accès à des services intégrés de santé, de nutrition, d'eau, d'hygiène et d'assainissement de qualité ;

**Effet 7 :** Les institutions nationales et locales améliorent la qualité et l'équité dans l'offre des services publics en vue de la promotion de la paix, de la sécurité et de l'efficacité de la gouvernance

Produit(s) indicatif(s) avec marqueur genre<sup>2</sup>: 2

<b>Total des ressources nécessaires :</b>	<b>1 830 560 USD</b>	
<b>Total des ressources allouées :</b>	<b>PNUD :</b>	<b>1 333 560 USD</b>
<b>À financer :</b>	<b>497 000 USD</b>	

Approuvé par (signatures) :

## Table of Contents

<b>I. Contexte et justification.....</b>	<b>3</b>
<b>II. Stratégie d'intervention .....</b>	<b>3</b>
<b>III. Résultats et activités.....</b>	<b>4</b>
<b>IV. Cadre de résultats .....</b>	<b>9</b>
<b>V. Suivi et évaluation .....</b>	<b>11</b>
<b>VI. Plan de travail pluriannuel .....</b>	<b>13</b>
<b>VII. Plan de travail annuel 2020 .....</b>	<b>17</b>
<b>VIII. Modalités de gouvernance et de gestion.....</b>	<b>19</b>
<b>IX. Gestion des risques .....</b>	<b>21</b>

---

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

En mars 2020, le coronavirus (COVID-19) a été déclaré comme une pandémie globale par l'OMS, et est désormais présent dans la majorité des pays dans le monde.

À la date du 21 Septembre 2020, le Sénégal a enregistré 14738 cas confirmés, dont 302 décès et 2977 malades sous traitement, avec une augmentation des cas issus de la transmission communautaire. La pandémie n'est pas seulement une crise sanitaire, mais aussi une crise humanitaire avec des conséquences socio-économiques, impactant particulièrement les populations les plus vulnérables.

Le Gouvernement du Sénégal a mis en place un programme de résilience économique et sociale pour réduire l'impact lié à la COVID-19.

Les quatre piliers qui composent ce programme portent sur :

- (i) Le renforcement du système de santé ;
- (ii) Le renforcement de la résilience sociale des populations ;
- (iii) La stabilité macroéconomique et financière pour soutenir le secteur privé et maintenir les emplois ;
- (iv) L'approvisionnement régulier en hydrocarbures, produits médicaux, pharmaceutiques et denrées de première nécessité.

Pour la mise en œuvre de ce programme, l'Etat du Sénégal a créé le fonds « Force Covid-19 » évalué à 1000 milliards de francs CFA et compte sur une mobilisation des financements auprès des partenaires au développement, du secteur privé ainsi que de ses économies budgétaires pour l'alimenter.

C'est dans ce cadre que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Sénégal a développé ce projet afin de contribuer à la réponse à la COVID-19 au Sénégal. Conformément à son programme pays 2019-2023, le PNUD a consenti à accompagner le Gouvernement du Sénégal, entre autres, dans l'appui au procurement santé, au renforcement du système sécuritaire, à la continuité du service public, à la promotion du développement territorial avec le renforcement du plan de réponse à la COVID 19.

---

## **II. STRATÉGIE D'INTERVENTION**

La stratégie d'intervention du projet s'articule parfaitement avec le mandat du PNUD dans le cadre de sa coopération avec le Gouvernement du Sénégal sur la période 2019-2023.

La mise en œuvre de l'assistance technique et financière s'articulera autour des axes suivants :

- Composante 1 : Appui au procurement santé ;
- Composante 2 : Appui au renforcement du système de sécuritaire ;
- Composante 3 : Appui à la continuité du service public ;
- Composante 4 : Appui à la réponse territoriale.

---

### III. RÉSULTATS ET ACTIVITÉS

#### COMPOSANTE 1 : APPUI AU PROCUREMENT SANTE

La pandémie globale a accéléré l'urgence de renforcer le système sanitaire pour une meilleure réponse à la COVID 19. Pour cela, le Gouvernement du Sénégal a consacré une enveloppe de 64,4 milliards FCFA au secteur de la santé.

C'est dans ce cadre que le PNUD apportera son appui dans le secteur susmentionné au niveau central par la mise à disposition d'équipements de protection individuelle.

En plus des équipements de protection individuelle, le dispositif de dépistage sera renforcé. Afin de répondre aux besoins en termes de contrôle sanitaire et de prise en charge des personnes contaminées, le PNUD envisage d'apporter en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), un appui sanitaire en produits d'urgence. Un tel appui préventif et thérapeutique est indispensable car le Sénégal ne saurait prendre le risque de la saturation des hôpitaux qui ont des dispositifs très faibles de prise en charge notamment dans les zones les plus vulnérables.

De plus, le plan national de préparation et de réponse à l'épidémie COVID-19 a relevé l'insuffisance du système de collecte et d'élimination des déchets médicaux contaminés au niveau national et dans les zones prioritaires. Toutefois, aucune action n'est mentionnée dans le plan opérationnel actuel. Les contraintes majeures sont : absence de plans et/ou de procédures de gestion interne (tri et élimination) ; insuffisance des équipements. Afin de freiner l'expansion du virus, il est important de renforcer les mécanismes de tri et d'élimination des déchets.

#### **Résultat 1.1 : Le système de santé est renforcé en matière de protection individuelle (EPI)**

Les activités suivantes seront réalisées :

- Activité 1.1.1 : Mettre à disposition des équipements de protection individuelle : gants, masques, thermomètres, lunettes ;
- Activité 1.1.2 : Acquérir des Respirateurs, concentrateurs d'oxygène et des pulsomètres ;

#### **Résultat 1.2 : Le dispositif de dépistage à la Covid-19 est renforcé**

Les activités suivantes seront réalisées :

- Activité 1.2.1 : Acquérir des tests virologiques et autres équipements complémentaires ;
- Activité 1.2.2 : Appuyer l'aménagement de centres mobiles de dépistage de la Covid-19

## **COMPOSANTE 2 : APPUI AU RENFORCEMENT DU SYSTEME SECURITAIRE**

Avec la propagation du virus sur le territoire national, il est indispensable pour le gouvernement de mettre l'accent sur le respect des mesures de sécurité et surtout barrières notamment au niveau des personnes les plus vulnérables. L'enjeu réside dans la sensibilisation des communautés et leur surveillance afin qu'elles respectent les mesures barrières, mais aussi dans la détection et le traitement rapides et massifs des nouveaux cas, notamment au sein des populations éloignées de la capitale, qui n'ont aujourd'hui toujours pas accès de façon optimale aux tests de dépistage et médicaments.

Ainsi, l'objectif est de soutenir les efforts du gouvernement dans la lutte contre la propagation de la COVID-19 en utilisant la technologie de pointe, en termes de solutions innovantes, bénéfiques aux populations les plus vulnérables.

De manière spécifique, le PNUD apportera, un appui aux forces de sécurité en termes de fourniture de masques, gants et drones de surveillance et télédétection pour les populations qui ne respectent pas les gestes barrières.

L'utilisation de drones, permettra, en effet, de :

- ✓ Mettre à la disposition des forces de sécurité du matériel sophistiqué et efficace pour réduire la propagation du virus ;
- ✓ Permettre aux forces de sécurité d'opérer dans les zones difficiles d'accès ;
- ✓ Renforcer les capacités des forces de sécurité à l'utilisation de drones ;
- ✓ Sensibiliser la population sur les mesures de prévention et l'encourager à mettre fin aux comportements inappropriés, à travers l'utilisation de drones de surveillance et de télédétection;
- ✓ Assurer la propre sécurité des forces de l'ordre dans la réalisation de leur mission de maintien de l'ordre.

### **Résultat 2.1 : Le système sécuritaire est performant à travers la mise à disposition de matériels sophistiqués pour lutter contre la COVID-19.**

Les activités suivantes seront réalisées :

- Activité 2.1.1 : Mettre à la disposition de la Police des drones ;
- Activité 2.1.2 : Appuyer l'entretien et la maintenance des drones ;
- Activité 2.1.3 : Organiser des sessions de formation sur l'utilisation des drones ;
- Activité 2.1.4 : Organiser des sessions de formation sur les règles de respect de la vie privée, de protection de données personnelles et respect des droits de l'Homme dans l'utilisation des TIC

### **Résultat 2.2 : La population est sensibilisée sur les mesures de prévention et encouragée à respecter les mesures de protection à travers la surveillance et la télédétection**

Les activités suivantes seront réalisées :

- Activité 2.2.1 : Appuyer le paramétrage des messages destinés aux populations ;

- Activité 2.2.2 : Appuyer la réalisation de supports de communication et de sensibilisation ;
- Activité 2.2.3 : Organiser des sessions de formation sur la délivrance de messages adaptés destinés à la sensibilisation des populations ;

### **COMPOSANTE 3 : APPUI A LA CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC**

#### **Résultat 3.1 : La continuité de l'administration publique est assurée en cas de confinement.**

Le service public désigne l'ensemble des activités dites d'intérêt général, qui vise à satisfaire les besoins des usagers dont la forme peut être d'ordre matériel, financier ou service. Dans ce contexte lié au Covid-19, les contraintes de la libre circulation des personnes et des biens impactent les services publics au niveau de la capitale et de l'ensemble les régions.

L'administration publique peine à fonctionner surtout avec la prise des mesures d'interdiction des rassemblements et des manifestations de personnes dans les lieux ouverts ou clos. Face à cette situation, une réorganisation de l'administration s'impose, tout en respectant les recommandations édictées pour limiter la propagation du virus et en conciliant différents impératifs, parmi lesquels figurent notamment, la continuité des services publics essentiels.

Le télétravail constitue, une alternative au confinement progressif des agents. A cet effet, pour répondre à la requête du gouvernement, le PNUD, déploiera un abonnement pour 1000 box internet et l'achat de 300 licences Zoom aux agents les plus essentiels qui servent les populations les plus vulnérables.

Ceci s'inscrit dans le cadre du projet d'Appui à la Politique de Promotion de la Bonne Gouvernance (PAPBG) qui répond à la volonté de s'aligner sur les options stratégiques du Gouvernement du Sénégal, contenues dans le deuxième Plan d'Actions Prioritaires (PAP2) du PSE sur la période 2019-2023. Il est également en droite ligne avec les effets 7 et 8 du Cadre Stratégique des Nations Unies ainsi que les domaines de concentration retenus dans le Plan-Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD 2019-2023).

Ainsi, le PNUD a consenti à appuyer le Gouvernement du Sénégal dans le cadre du renforcement des principes fondamentaux de la bonne gouvernance et la promotion des droits humains. Le projet PAPBG répond à la nécessité d'accompagner le Ministère de l'Economie Numérique et des Télécommunication, la Direction de la Promotion de la Bonne Gouvernance, le Ministère des Finances, l'ADIE, la DGE et autres instances gouvernementales en charge de la promotion d'une gouvernance modernisée, efficace, démocratique, participative pour répondre au mieux aux attentes et besoins de citoyens du Sénégal.

Les activités suivantes seront réalisées :

- Activité 3.1.1 : Mettre à la disposition de l'Administration 1000 box internet ;
- Activité 3.1.2 : Acquérir 300 licences Zoom pour la tenue de réunions virtuelles ;
- Activité 3.1.3 : Appuyer la réalisation d'une étude sur les procédures administratives à dématérialiser ;

## **COMPOSANTE 4 : APPUI A LA REPONSE TERRITORIALE**

Les collectivités territoriales, par la politique de décentralisation, constituent l'échelon subsidiaire de gouvernance notamment en matière de santé, par ailleurs, un des neuf domaines de compétences qui leur a été transféré. Malgré leur volonté réelle de participer aux efforts de l'Etat et des autorités sanitaires à faire face aux risques de propagation de la pandémie par leur implication dans les actions de prévention sanitaire, les collectivités territoriales ont des moyens humains et financiers très limités pour s'impliquer efficacement.

Conformément à son programme pays 2019-2023, le PNUD a consenti à accompagner le Gouvernement du Sénégal, entre autres, dans la promotion du développement territorial à travers un appui dans 23 communes pilotes par la prise en compte des objectifs de développement durable dans la planification et la mise en œuvre de leurs actions de développement.

Aussi, dans le cadre de la Covid-19, le PNUD prévoit-il d'accompagner quelques communes pilotes à savoir : Ndiaffate, Sandiara, Ndiob, Bargny et Mont-Rolland afin qu'elles contribuent à l'axe premier du plan national de riposte de la COVID-19 portant sur le renforcement du système de santé. Ce choix porte sur plusieurs critères, parmi lesquels (leadership exécutif et vision déclinée, prise en compte du genre, capacité financière de la commune à conduire et exécuter des investissements sur ressources propres, dynamiques économiques locales, etc.).

L'enjeu majeur est de promouvoir une approche territoriale de la riposte au Coronavirus en permettant aux collectivités territoriales d'être d'un apport fécondant dans le cadre d'une mutualisation avec les actions de l'Etat. L'autre enjeu est, par le principe de subsidiarité, de favoriser une grande efficacité des actions de communication au niveau des territoires pour mieux informer les populations sur les mesures barrières édictées et la nécessité de leurs appropriations. Les actions à entreprendre devront permettre d'éviter la propagation du virus au niveau local.

### **Résultat 4.1 : Les capacités des communes pilotes ainsi que de leurs structures de santé des sont renforcées**

Les activités suivantes seront réalisées :

- Activité 4.1.1 : Appuyer l'élaboration de plans communaux de riposte à la Covid-19 ;
- Activité 4.1.2 : Acquérir des motocycles d'ambulances ;
- Activité 4.1.3 : Doter les communes pilotes du petit matériel de santé (pèse bébé, potence, poubelle à pédale, lits d'hôpitaux, etc.)

### **Résultat 4.2 : La mobilisation sociale des acteurs territoriaux pour la sensibilisation des populations est appuyée**

Les activités suivantes seront réalisées :

- Activité 4.2.1 : Appuyer l'élaboration du plan de communication y compris messages clés pour la sensibilisation
- Activité 4.2.2 : Réaliser des supports de communication sur la Covid-19 ;
- Activité 4.2.3 : Appuyer la mise en place de deux radios communautaires



---

## IV. CADRE DE RÉSULTATS<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Le PNUD publie des informations sur ses projets (indicateurs, situations de référence, cibles et résultats) pour respecter les normes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). On veillera à employer des indicateurs SMART (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps), à fournir des situations de référence précises et des cibles reposant sur des données fiables et sur des preuves crédibles. On évitera aussi les acronymes de manière à ce que le public externe comprenne clairement les résultats du projet.

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		CIBLES		
			Valeur	Année	Année 1	Année 2	Final
<b>Output 1.1 :</b> Le système de santé est renforcé en matière de protection individuelle (EPI)	Nombre d'hôpitaux appuyés	MSAS	0	2019	14	14	28
<b>Output 1.2 :</b> Le dispositif de dépistage à la Covid-19 est renforcé	Nombre de tests de dépistage mis à disposition	PNUD	0	2019	9 000	0	9 000
	Nombre de centres mobiles de dépistage mis en place	MSAS	0	2019	5	5	10
<b>Output 2.1 :</b> Le système sécuritaire est performant à travers la mise à disposition de matériels sophistiqués pour lutter contre la COVID-19	Nombre de drones mis à disposition	DGPN	0	2019	12	18	30
	Pourcentage de régions couvertes par l'utilisation de drones	DGPN	0	2019	50%	50%	100%
<b>Output 2.2 :</b> La population est sensibilisée sur les mesures de prévention et encouragée à respecter les mesures de protection à travers la surveillance et la télédétection	Pourcentage de la population sensibilisée	DGPN	0	2019	50%	50%	50%
<b>Output 3.1 :</b> La continuité de l'administration publique est assurée en cas de confinement	Nombre de ministères appuyés	MENT	0	2019	15	0	15
<b>Output 4.1 :</b> Les capacités des communes pilotes ainsi que de leurs structures de santé sont renforcées	Taux d'exécution des plans communaux de riposte	COMMUNES	0%	2019	40%	80%	80%
	Nombres de postes de santé appuyés	COMMUNES	0	2019	22	22	22
<b>Output 4.2 :</b> La mobilisation sociale des acteurs territoriaux pour la sensibilisation des populations est appuyée	Pourcentage de la population bénéficiaires de matériel pour le respect des gestes barrières	COMMUNES	0	2019	60%	60%	60%

## V. SUIVI ET ÉVALUATION

Conformément aux politiques et procédures de programmation du PNUD, le projet fera l'objet d'un suivi selon les plans de suivi et d'évaluation ci-dessous :

### Plan de suivi

Activité de suivi	Objet	Fréquence	Action prévue	Partenaires Éventuels	Coût Éventuel
<b>Suivre les progrès vers les résultats</b>	Recueillir et analyser les données sur les progrès par rapport aux indicateurs de résultats du RRF afin de déterminer les progrès du projet vers l'obtention des produits convenus.	Trimestrielle	Intervention de la direction du projet en cas de progrès plus lents que prévus.	Ministère de la santé	Sans coût
<b>Suivre et gérer les risques</b>	Identifier les risques spécifiques susceptibles de menacer l'atteinte des résultats prévus. Identifier et suivre les mesures de gestion des risques au moyen d'un registre des risques. Ceci comprend les mesures et les plans de suivi qui ont pu être requis selon les normes sociales et environnementales du PNUD. Des audits seront réalisés conformément à la politique d'audit du PNUD pour gérer les risques financiers.	Trimestrielle	Le PNUD identifie les risques et prend des mesures de gestion de ces risques. Elle veille à la tenue et à l'actualisation du registre des risques pour assurer le suivi des risques repérés et des mesures prises.	PNUD	Sans coût
<b>Apprendre</b>	Les connaissances, les bonnes pratiques et les enseignements seront dégagés périodiquement des activités du projet ainsi que recherchés activement auprès d'autres projets et de partenaires puis réintégré dans le projet.	Trimestrielle	Le PNUD dégage les leçons appropriées et en tient compte pour éclairer les décisions de gestion.	PNUD	Sans coût
<b>Assurance qualité du projet</b>	La qualité du projet sera évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD pour repérer les forces et les faiblesses du projet et pour	Annuelle	Le PNUD examine les forces et les faiblesses du projet et en tient compte pour éclairer ses décisions	PNUD	Coûts indirects

	éclairer la prise de décisions de gestion afin d'améliorer le projet.		et améliorer les performances du projet.		
<b>Revoir et Prendre des mesures correctives</b>	Revue interne des données et des preuves issues de toutes les actions de suivi afin d'éclairer la prise de décisions.	Au moins mensuelle	Les données sur les performances, les risques, les leçons et la qualité font l'objet d'un examen du comité de pilotage et sont utilisées pour prendre des mesures correctives.	PNUD	Sans cout
<b>Rapport du projet</b>	Il sera présenté aux parties prenantes clés un rapport d'avancement qui comprendra les données sur les résultats obtenus au regard des cibles annuelles prédéfinies au niveau des produits,	À la fin du projet (rapport final)	Toutes les préoccupations de qualité ou de retard dans les progrès attendus devraient être discutées avec les partenaires de réalisation et les mesures de gestion doivent être identifiées pour résoudre les problèmes	PNUD	Sans coût

## Plan d'évaluation<sup>2</sup>

Titre de l'évaluation	Partenaires (éventuels)	Produit associé du plan stratégique	Effet du PNUAD/DPP	Date d'achèvement prévue	Parties prenantes clés de l'évaluation	Coût et source du financement
Ex. : Évaluation à mi-parcours				N/A		
Évaluation finale				N/A		

<sup>2</sup> Facultatif; selon les besoins

## VI. PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL<sup>3 4</sup>

Tous les coûts programmatiques et opérationnels prévus pour l'appui du projet, notamment ceux de l'appui à l'efficacité du développement et des dispositions de mise en œuvre, doivent être identifiés, estimés, chiffrés intégralement dans le budget du projet pour chacun des produits correspondants. Sont concernées ici les activités qui appuient directement le projet, telles que celles relevant des communications, des ressources humaines, des achats, du financement, des conseils de politique, de l'assurance qualité, des rapports, de la gestion, etc. Tous les services directement liés au projet doivent être indiqués de manière transparente dans le Document de projet.

COMPOSANTES ESCOMPTÉS	OUTPUTS	ACTIVITÉS PRÉVUES	PERIODE		PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU		
			A1	A2		Source finances	Poste budgétaire	Montant USD
<b>Composante 1 :</b> Procurement santé	<b>Output 1.1 :</b> Le système de santé est renforcé en matière de protection individuelle (EPI)	<b>Activité 1.1.1 :</b> Mettre à disposition des équipements de protection individuelle : gants, masques, thermomètres, lunettes	X	X	PNUD MSAS	PNUD	Équipements	164 500
		<b>Activité 1.1.2 :</b> Acquérir des Respirateurs, concentrateurs d'oxygène et des pulsomètres	X	X	PNUD MSAS	PNUD	Équipements	600 000
	<b>Sous-total 1.1</b>						<b>764 500</b>	
	<b>Output 1.2 :</b> Le dispositif de dépistage à la Covid-19 est renforcé	<b>Activité 1.2.1 :</b> Acquérir des tests virologiques et autres équipements complémentaires ;	X		PNUD MSAS	PNUD	Équipements	288 850

<sup>3</sup> Les définitions et classifications des coûts pour que les coûts relatifs au programme et à l'efficacité du développement soient imputés au projet sont énoncées dans la décision DP/2010/32 du Conseil d'administration.

<sup>4</sup> Les modifications apportées au budget d'un projet qui affectent la portée (produits), la date d'achèvement ou les coûts estimatifs totaux du projet nécessitent une révision budgétaire formelle qui doit être signée par le comité de pilotage du projet. Dans les autres cas, le directeur de programme du PNUD peut signer seul la modification, à condition que les autres signataires n'y opposent aucune objection. Cette procédure est applicable, par exemple, lorsque le but de la modification n'est que de rééchelonner les activités entre les années.

		<b>Activité 1.2.2</b> : Appuyer l'aménagement de centres mobiles de dépistage de la Covid-19		X	PNUD MSAS	PNUD	Équipements	200 000
		<b>Sous-total 1.2</b>						<b>488 850</b>
<b>Composante 2</b> : Renforcement du système de sécuritaire	<b>Output 2.1</b> : Le système sécuritaire est performant à travers la mise à disposition de matériels sophistiqués pour lutter contre la COVID-19	<b>Activité 2.1.1</b> : Mettre à la disposition de la Police des drones	X	X	PNUD DGPN	PNUD	Équipements	60 000
		<b>Activité 2.1.2</b> : Appuyer l'entretien et la maintenance des drones ;		X	PNUD DGPN	DGPN	Fournisseur	20 000
		<b>Activité 2.1.3</b> : Organiser des sessions de formation sur l'utilisation des drones ;		X	PNUD DGPN	PNUD	Atelier Consultant	7 000
		<b>Activité 2.1.4</b> : Organiser des sessions de formation sur les règles de respect de la vie privée, de protection de données personnelles et respect des droits de l'Homme dans l'utilisation des TIC		X	PNUD DGPN	PNUD	Atelier Consultant	5 000
		<b>Sous-total 2.1</b>						<b>92 000</b>
	<b>Output 2.2</b> : La population est sensibilisée sur les mesures de prévention et	<b>Activité 2.2.1</b> : Appuyer le paramétrage des messages destinés aux populations		X	PNUD DGPN	PNUD	Consultant	10 000

	encouragée à respecter les mesures de protection à travers la surveillance et la télédétection	<b>Activité 2.2.2</b> : Appuyer la réalisation de supports de communication et de sensibilisation		X	PNUD DGNP	PNUD	Fournisseur	20 000
		<b>Activité 2.2.3</b> : Organiser des sessions de formation sur la délivrance de messages adaptés destinés à la sensibilisation des populations		X	PNUD DGNP	PNUD	Atelier Consultant	10 000
<b>Sous-total 2.2</b>								<b>40 000</b>
<b>Composante 3</b> : Continuité du service public	<b>Output 3.1</b> : La continuité de l'administration publique est assurée en cas de confinement	Activité 3.1.1 : Mettre à la disposition de l'Administration 1000 box internet ;	X		PNUD MENT	PNUD	Équipements	108 000
		Activité 3.1.2 : Acquérir 300 licences Zoom pour la tenue de réunions virtuelles	X		PNUD MENT	PNUD	Équipements	
		Activité 3.1.3 : Appuyer la réalisation d'une étude sur les procédures administratives à dématérialiser		X	PNUD MENT	PNUD	Consultant Atelier	20 000
<b>Sous-total 3.1</b>								<b>128 000</b>
<b>Composante 4</b> : Réponse territoriale à la Covid-19	<b>Output 4.1</b> : Les capacités des communes pilotes ainsi que de leurs structures de santé sont renforcées	<b>Activité 4.1.1</b> : Appuyer l'élaboration de plans communaux de riposte à la Covid-19 ;	X		PNUD COMMUNES	PNUD	Consultant Atelier	3 210
		<b>Activité 4.1.2</b> : Acquérir des motos d'ambulances ;		X	PNUD COMMUNES	PNUD	Équipements	50 000

		<b>Activité 4.1.3</b> : Doter les communes pilotes du petit matériel de santé (pèse bébé, potence, poubelle à pédale, lits d'hôpitaux, etc.)		X	PNUD COMMUNES	PNUD	Équipements	25 000
	<b>Sous-total 4.1</b>							<b>78 210</b>
	<b>Output 4.2</b> : La mobilisation sociale des acteurs territoriaux pour la sensibilisation des populations est appuyée	Activité 4.2.1 : Appuyer l'élaboration du plan de communication y compris messages clés pour la sensibilisation	X		PNUD COMMUNES	PNUD	Consultant	9 000
		Activité 4.2.2 : Réaliser des supports de communication sur la Covid-19		X	PNUD COMMUNES	PNUD	Équipements	40 000
		Activité 4.2.3 : Appuyer la mise en place de deux radios communautaires		X	PNUD COMMUNES	PNUD	Équipements	65 000
		Activité 4.2.4 : doter les communes pilotes du matériel pour le respect des gestes barrières	X		PNUD COMMUNES	PNUD	Équipements	125 000
	<b>Sous-total 4.2</b>							<b>239 000</b>
<b>TOTAL</b>								<b>1 830 560</b>

## VII. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2020

COMPOSANTES ESCOMPTÉS	OUTPUTS	ACTIVITÉS PRÉVUES	PERIODE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU		
			T1	T2	T3	T4		Source finances	Poste budgétaire	Montant USD
<b>Composante 1 :</b> Procurement santé	<b>Output 1.1 :</b> Le système de santé est renforcé en matière de protection individuelle (EPI)	<b>Activité 1.1.1 :</b> Mettre à disposition des équipements de protection individuelle : gants, masques, thermomètres, lunettes			X	X	PNUD MSAS	PNUD	Équipements	164 500
		<b>Activité 1.1.2 :</b> Acquérir des Respirateurs, concentrateurs d'oxygène et des pulsomètres		X	X	X	PNUD MSAS	PNUD	Équipements	600 000
	<b>Sous-total 1.1</b>								<b>764 500</b>	
	<b>Output 1.2 :</b> Le dispositif de dépistage à la Covid-19 est renforcé	<b>Activité 1.2.1 :</b> Acquérir des tests virologiques et autres équipements complémentaires			X	X	PNUD MSAS	PNUD	Équipements	288 850
<b>Sous-total 1.2</b>								<b>288 850</b>		
<b>Composante 2 :</b> Renforcement du système de sécuritaire	<b>Output 2.1 :</b> Le système sécuritaire est performant à travers la mise à disposition de matériels sophistiqués pour lutter contre la COVID-19	<b>Activité 2.1.1 :</b> Mettre à la disposition de la Police des drones	X			X	PNUD DGPN	PNUD	Équipements	35 000
<b>Sous-total 2.1</b>								<b>35 000</b>		

<b>Composante 3</b> : Continuité du service public	<b>Output 3.1</b> : La continuité de l'administration publique est assurée en cas de confinement	Activité 3.1.1 : Mettre à la disposition de l'Administration 1000 box internet ;	X	X			PNUD MENT	PNUD	Équipements	108 000	
		Activité 3.1.2 : Acquérir 300 licences Zoom pour la tenue de réunions virtuelles	X	X			PNUD MENT	PNUD	Équipements		
	<b>Sous-total 3.1</b>									<b>108 000</b>	
<b>Composante 4</b> : Réponse territoriale à la Covid-19	<b>Output 4.1</b> : Les capacités des communes pilotes ainsi que de leurs structures de santé sont renforcées	<b>Activité 4.1.1</b> : Appuyer l'élaboration de plans communaux de riposte à la Covid-19 ;	X				PNUD COMMUNES	PNUD	Consultant Atelier	3 210	
		<b>Sous-total 4.1</b>								<b>3 210</b>	
	<b>Output 4.2</b> : La mobilisation sociale des acteurs territoriaux pour la sensibilisation des populations est appuyée	Activité 4.2.1 : Appuyer l'élaboration du plan de communication y compris messages clés pour la sensibilisation		X	X			PNUD COMMUNES	PNUD	Consultant	9 000
		Activité 4.2.4 : doter les communes pilotes du matériel pour le respect des gestes barrières		X	X			PNUD COMMUNES	PNUD	Équipements	125 000
<b>Sous-total 4.2</b>									<b>134 000</b>		
<b>TOTAL</b>										<b>1 333 560</b>	

## VIII. MODALITÉS DE GOUVERNANCE ET DE GESTION

Le projet sera entrepris en utilisant la modalité de mise en œuvre directe (DIM) du PNUD. La modalité DIM exige que toutes les activités du projet soient directement mises en œuvre par le projet conformément aux règles, règlements et procédures pertinents du PNUD.

<b>N°</b>	<b>Fonction/structure</b>	<b>Rôle</b>
<b>1</b>	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	Mobiliser des ressources financières, chaque année, à hauteur de ses possibilités. Assurer la mise en œuvre et le suivi des activités en étroite collaboration avec les partenaires
<b>2</b>	Ministère de l'Économie numérique et des Télécommunications (MENT)	Identifier les activités stratégiques à mener dans le cadre des actions sur le numérique Elaborer les projets de termes de référence pour les recrutements (consultants/cabinets) et les spécifications techniques pour les achats
<b>3</b>	Direction Générale de la Police Nationale (DGPN)	Elaborer les projets de termes de référence pour les recrutements (consultants/cabinets) et les spécifications techniques pour les achats S'assurer du bon déroulement des activités sur le terrain
<b>4</b>	Collectivités territoriales pilotes	Identifier les besoins à satisfaire dans le cadre de la réponse territoriale à la Covid-19 S'assurer du bon déroulement des activités sur le terrain



## IX. GESTION DES RISQUES

Les principaux risques de la mise en œuvre du projet sont :

	<b>Nature du risque</b>	<b>Description du risque</b>	<b>Impact</b>	<b>Probabilité*</b>	<b>Degré d'impact*</b>	<b>Mitigation</b>
01	<b>Risque financier</b>	Retard dans la mise à disposition des ressources financières allouées au projet	Inexécution de plusieurs activités Retards dans l'exécution du plan de travail	M	E	Sensibiliser les partenaires financiers pour la mise à disposition rapide des ressources
02	<b>Risque institutionnel</b>	Changement institutionnel au niveau des partenaires de réalisation	Difficulté de coordination des activités	M	M	S'appuyer sur les techniciens pour la mise en œuvre des activités
03	<b>Risque stratégique</b>	Résistance des structures de l'État dans la conduite du changement	Non appropriation des enjeux du numérique	M	E	Mener un plaidoyer sur les enjeux du numérique dans l'administration

\*Probabilité et Degré d'impact : Faible (F) Moyenne (M) Elevée (E)